

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/08/2024 - 23185 - 1981 B 00054 - 320 816 598 - SARP OUEST

Déposé au Greffe
le 22 JUL. 2024sous le N° 23185
RCS N° 81854**Bilan actif**

BILAN-ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	33 719	30 386	3 333	400
Fonds commercial	4 190 557	3 245 786	944 771	1 050 333
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	4 224 276	3 276 172	948 104	1 050 733
Terrains	919 069	70 456	848 612	849 011
Constructions	10 415 085	9 507 647	907 438	1 068 349
Installations techniques, matériel	2 998 418	2 291 567	706 851	456 349
Autres immobilisations corporelles	17 763 232	14 587 584	3 175 648	3 326 689
Immobilisations en cours	207 138	0	207 138	489 215
Avances et acomptes	130 000	0	130 000	260 000
TOTAL immobilisations corporelles	32 432 942	26 457 254	5 975 688	6 449 611
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	10 000	0	10 000	10 000
Autres participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	4 135	0	4 135	11 622
TOTAL immobilisations financières	14 135	0	14 135	21 622
Total Actif Immobilisé (II)	36 671 353	29 733 426	6 937 927	7 521 966
approvisionnement	92 050	0	92 050	118 027
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	843 163	0	843 163	713 158
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	935 213	0	935 213	831 185
Avances et acomptes versés sur commandes	31 680	0	31 680	148 385
Clients et comptes rattachés	5 477 709	182 045	5 295 664	6 080 646
Autres créances	6 112 359	0	6 112 359	5 537 584
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances et divers	11 621 748	182 045	11 439 703	11 766 615
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	3 232	0	3 232	3 922
TOTAL Disponibilités	3 232	0	3 232	3 922
Charges constatées d'avance	5 231	0	5 231	3 856
Total Actif Circulant (III)	12 565 425	182 045	12 383 380	12 605 578
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	49 236 778	29 915 471	19 321 307	20 127 544

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel	dont versé : 2 120 000	2 120 000	2 120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		515 641	515 641
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		212 000	212 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	300 000	300 000
Report à nouveau		663 208	599 825
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		833 101	924 632
Sous-Total : Situation Nette		4 643 950	4 672 098
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		4 643 950	4 672 098
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		1 214 317	1 214 317
Provisions pour charges		1 140 631	1 118 668
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		2 354 948	2 332 985
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		406 899	417 158
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	52 117	107 281
TOTAL Dettes financières		459 016	524 438
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		31 256	31 256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 667 399	5 441 571
Dettes fiscales et sociales		5 059 204	5 009 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		2 098 913	2 077 899
TOTAL Dettes d'exploitation et divers		11 856 773	12 560 266
Produits constatés d'avance		6 621	37 756
TOTAL DETTES (IV)		12 322 409	13 122 460
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		19 321 307	20 127 544

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	145 297	0	145 297	142 204
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	34 266 751	0	34 266 751	32 018 101
Chiffres d'affaires nets	34 412 049	0	34 412 049	32 160 305
Production stockée			130 005	-439 559
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			61 234	59 439
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			277 341	345 918
Autres produits			28 386	2 071
Total des produits d'exploitation (I)			34 909 014	32 128 174
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			134 587	126 468
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			464 875	491 015
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			25 977	-39 023
Autres achats et charges externes			17 431 025	15 692 713
Impôts, taxes et versements assimilés			525 006	581 671
Salaires et traitements			9 784 342	8 956 479
Charges sociales			3 637 673	3 330 540
	sur	Dotations aux amortissements	1 230 675	1 153 605
	immobilisations	Dotations aux provisions	107 206	107 206
Dotations d'exploitation		Sur actif circulant : dotations aux provisions	91 568	125 091
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	94 965	99 498
Autres charges			112 236	108 721
Total des charges d'exploitation (II)			33 640 135	30 733 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 268 879	1 394 191
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			32 972	32 320
Produits financiers de participations			125 056	14 312
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 324	1 374
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			126 380	15 685
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			10 551	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			10 551	0
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			115 828	15 685
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 351 735	1 377 557

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	894	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	53 075	44 907
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	53 970	44 907
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 308	128
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 510	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 356	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	34 175	128
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	19 795	44 779
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	202 407	180 827
Impôts sur les bénéfices (X)	336 022	316 877
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	35 089 363	32 188 766
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	34 256 262	31 264 134
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	833 101	924 632

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SARP OUEST

Faits marquants de l'exercice

Acquisition auprès de la société SARP OSIS OUEST du fonds de commerce de Mozé pour 34 017,50€

L'impact des conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien ont été appréhendés par SARP OUEST qui suit avec la plus grande attention le développement de la situation. Toutefois, ces conflits n'impactent pas l'activité de SARP OUEST et ne remettent pas en cause la stabilité financière de la société.

Les impacts liés à l'inflation sont significatifs pour SARP OUEST et portent principalement sur les postes suivants :

- le gasoil : -12.9% en 2023
- l'électricité : +68% en 2023

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 engendre un recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite, de 62 à 64 ans, et une augmentation de la durée de cotisations requise.

Les changements induits par la réforme des retraites constituent une modification de régime engendrant un impact sur le calcul de la provision pour départs en retraite de 21.66% (ligne "amendement du régime" total au 31/12 hors amendement) pour la Société

Règles et méthodes comptables

Convention comptable générale

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France (Règlement ANC 2022-01).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice arrêté le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Principales règles comptables

Changements de méthode

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit et à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation.

	Mode	Durée
Fonds de commerce	Linéaire	1 à 20 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Les mesures de 1ère application des nouvelles règles d'amortissement du fonds commercial ont été les suivantes :

. Les fonds commerciaux faisant déjà l'objet d'un amortissement au 31 décembre 2022 ont continué d'être amorti sur leur durée d'utilisation résiduelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Bâtiment et agencements	Linéaire	7 à 20 ans
Outillage	Linéaire/Dégressif	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire/Dégressif	1 à 12 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations sur les véhicules PL ont été portées de 8 à 12 ans et sur les autres véhicules de 5 à 8 ans pour être en conformité avec les durées d'utilisation des biens.

Informations complémentaires

Indemnités de fin de carrière

Le calcul du montant des engagements de retraites et avantages similaires est effectué selon la méthode IAS 19 révisée dite des unités de crédits projetés. Au 31.12.2023, la société applique la réglementation ANC 2013-02 modifiée le 05/11/2021. Conformément à la dernière réglementation, le coût estimé de l'engagement pour le salarié est étalé sur les X années précédant son départ à la retraite.

En vertu de l'article L 123-13 du Code de Commerce, la société a pris l'option de comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans le paragraphe relatif aux provisions pour charges de l'annexe.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite du personnel en activité font l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités futures de fin de carrière sont déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évaluation de salaires, d'espérances de vie et de taux de rotation du personnel. Les droits acquis durant cet exercice sont comptabilisés en dotations aux provisions pour charges d'exploitation pour montant de 94 965 € et une reprise de provision pour charges d'exploitation pour un montant de 73 002€.

L'ensemble des droits acquis s'élève à un montant de 1 224 465 € décomposés comme suit :

Provision : 1 140 630 €

Actif de couverture : 3 187 €

Ecart restant à étaler : 80 648 €

Médailles du travail

La société a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision des primes à verser au titre des médailles du travail.

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AUX COMPTES DU BILAN ACTIF**

SARP OUEST

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	4 215 711	0	8 565	
	Terrains	919 069	0	0	
Constructions	Sur sol propre	8 010 587	0	2 850	
	Sur sol d'autrui	628 996	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 717 562	0	170 338	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 632 056	0	383 460	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	956 023	0	6 495	
	Matériel de transport	15 897 263	0	613 201	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	535 634	0	14 876	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	489 215	0	36 801	
	Avances et acomptes	260 000	0	0	
TOTAL (III)		32 046 405	0	1 228 021	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	10 000	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	11 622	0	0	
TOTAL (IV)		21 622	0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		36 283 738	0	1 236 586	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	4 224 276	0
	Terrains	0	0	919 069	0
Constructions	Sur sol propre	0	115 248	7 898 189	0
	Sur sol d'autrui	0	0	628 996	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	1 887 900	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	17 098	2 998 418	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	962 518	0
	Matériel de transport	0	260 260	16 250 204	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	550 510	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	318 878,23	0	207 138	0
	Avances et acomptes	130 000	0	130 000	0
TOTAL (III)		448 878	392 606	32 432 942	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	10 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	7 487	4 135	0
TOTAL (IV)		0	7 487	14 135	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		448 878	400 093	36 671 353	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 071 198	3 988	0	2 075 186		
Terrains		70 058	398	0	70 456		
Constructions	Sur sol propre	7 340 401	242 453	115 248	7 467 606		
	Sur sol d'autrui	522 369	16 879	0	539 247		
	Installations générales, agencements	1 426 027	74 767	0	1 500 794		
Installations techniques, matériels et outillages		2 175 708	132 957	17 098	2 291 567		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	810 507	31 216	0	841 722		
	Matériel de transport	12 782 975	697 512	237 237	13 243 251		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	468 749	33 861	0	502 611		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		25 596 794	1 230 043	369 583	26 457 254		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		27 667 992	1 234 031	369 583	28 532 439		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne l	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titre	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	1 118 668	94 965	73 002	1 140 631
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	1 214 317	0	0	1 214 317
Provisions pour charges des et non sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	2 332 985	94 965	73 002	2 354 948
Provisions sur immos incorporelles	1 093 781	107 206	0	1 200 986
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	216 449	91 568	125 972	182 045
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	1 310 230	198 774	125 972	1 383 031
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 643 215	293 739	198 975	3 737 980
Dont dotations et reprises d'exploitation		293 739	198 975	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Immobilisations incorporelles

Éléments constitutifs du fonds commercial

La valeur brute du fonds commercial se décompose de la manière suivante :

NANTES	(ALD)	acquis	€	381 123	20 ans
NANTES	(SBA)	apporté	€	27 441	1 an
TRIAIZE	(DELFAU)	acquis	€	18 294	1 an
VIHIERS	(BOISSINOT)	acquis	€	39 637	1 an
RENNES	(ARMOR ASSAI)	apporté	€	211 294	20 ans
RENNES	(ARMOR ASSAI)	apporté	€	121 959	1 an
CHATEAUBRIANT	(ARMOR ASSAI)	apporté	€	243 918	20 ans
ANGERS	(ETS MARCILLE)	apporté	€	609 796	20 ans
DURTAL	(ETS MARCILLE)	apporté	€	30 490	1 an
CHOLET	(GAUFRETEAU)	apporté	€	68 602	1 an
TRIGNAC	(TREMOUREUX)	acquis	€	38 112	1 an
PLOUFRAGAN	(SANIT)	apporté	€	19 056	1 an
GUILERS	(SANIROISE)	apporté	€	78 030	20 ans
MONTFORT	(EDS)	apporté	€	33 691	1 an
ST MALO	(SEEGT)	acquis	€	50 000	1 an
GUERANDE	(SME)	acquis	€	70 000	1 an
MOZE	(SOO)	acquis	€	5 000	1 an
Total				2 046 444 €	

Les fonds de commerce sont amortis mais la dotation est réintégrée sur le plan fiscal.

Mali de fusion

- Mali de fusion Rolland TE	1 709 679,66 €
- Mali de fusion EDS	434 433,51 €

Provision sur 20 ans du Mali de fusion EDS et Rolland TE, soit une dotation pour l'année de 21.722 € + 85.484 € réintégrée fiscalement.

Immobilisations financières

Titres de participations

SNC SARP GRANDS COMPTES apport de 10 000€ représentant 10% du capital.
Le résultat 2023 s'élève à - 329 720 €.

Travaux en cours

Les travaux en cours des 13 derniers jours ouvrés du 12 décembre au 31 décembre ont été estimés sur la base du chiffre prévisionnel du planning.

Créances clients sur entreprises liées

Clients SARP :	53 K€
Autres clients du groupe :	1 816 K€

Autres créances sur entreprises liées

Compte courant SARP :	5 089 K€
-----------------------	----------

Charges constatées d'avance et produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHUBB maintenance incendie Juigné	550	0	0
EXPLORE site recherche appel d'offre	1 266	0	0
LE MONITEUR	462	0	0
NEXFAIRS salon ENVIROpro Grand Ouest 2024	2 790	0	0
OUEST France	164	0	0
TOTAL	5 231	0	0

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RRR A OBTENIR ET AUTRES AVOIRS NON ENCORE RECUS	6 691
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	467 349
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	212 125
TOTAL	686 166

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AUX COMPTES DU BILAN PASSIF**

SARP OUEST

Capital social et réserves

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 120 000						2 120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	515 641						515 641
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	212 000						212 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	300 000						300 000
Report à nouveau	599 825			861 250	924 632		663 207
Résultat de l'exercice	924 632	833 101			-924 632		833 101
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 672 098	833 101	0	861 250	0	0	4 643 949

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	132 500			132 500	16
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	132 500	0	0	132 500	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	1 118 668	94 965	73 002	1 140 631
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	1 214 317	0	0	1 214 317
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	2 332 985	94 965	73 002	2 354 948

Dettes d'exploitation sur entreprises liées

Fournisseur SARP : 387 K€
Autres fournisseurs du groupe : 1 647 K€

Dettes diverses sur entreprises liées

VE intégration fiscale : 19 K€

Produits constatés d'avance et charges à payer**Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
AGGLO DU CHOLETAIS	6 621	0	0
TOTAL	6 621	0	0

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES - FOURNISSEURS	3 314 045
CLIENTS - RRR A ACCORDER ET AVOIRS A ETABLIR	133 124
PROVISION CONGES A PAYER	730 332
PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	236 723
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	388 985
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	314 043
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR AUTRES CHARGES A PAYER	34 267
ETAT CHARGE A PAYER	4 711
DIVERS - CHARGES A PAYER	772 697
PROVISION INTERESSEMENT	323 250
FORMATION CONTINUE	52 933
EFFORT A LA CONSTRUCTION	41 336
TAXE APPRENTISSAGE	642
TAXE HANDICAPES	4 400
C3S	23 753
CHARGES A PAYER ASSURANCE	143 708
PROVISION POUR PRIMES	533 700
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	231 772
INDEMNITES JOURNALIERES PREVOYANCE	8 459
IJSS	1 506
PRELEVEMENT A LA SOURCE	33 970
TVS	18 914
CET	5 144
TOTAL	7 352 414

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES

SARP OUEST

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			4 135	0	4 135	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			4 135	0	4 135	
Clients douteux ou litigieux			125 603	0	125 603	
Autres créances clients			5 352 107	5 352 107	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			15 792	15 792	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		787 935	787 935	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		212 125	212 125	0	
Groupes et associés			5 088 978	5 088 978	0	
Débiteurs divers			7 528	7 528	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			11 590 068	11 464 466	125 603	
Charges constatées d'avance			5 231	5 231	0	
TOTAL DES CREANCES			11 599 434	11 469 697	129 738	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			406 899	406 899	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			4 667 399	4 667 399	0	0
Personnel et comptes rattachés			2 213 030	2 213 030	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 500 241	1 500 241	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 283 194	1 263 091	20 103	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		62 739	62 739	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			52 117	52 117	0	0
Autres dettes			2 098 913	2 098 913	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			6 621	6 621	0	0
TOTAL DES DETTES			12 291 153	12 271 050	20 103	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU COMPTE DE RESULTAT**

SARP OUEST

Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	145 297	142 204	2%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	34 266 751	32 018 101	7%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	34 412 049	32 160 305	7%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	34 412 049	32 160 305	7%

Résultat exceptionnel

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	7 300	0
VNC IMMO CORPORELLES	23 023	0
VNC IMMO FINANCIERES	487	0
DOTATIONS ET AMORT. EXCEPTIONNELS	3 356	0
AUTRES CH. ESCEPTIONNELLES	8	0
RENTRES S/ CREANCES AMORTIES	0	894
PRODUITS CESSION IMMO CORPORELLES	0	51 675
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	1 400
TOTAL	34 175	53 970

Transfert de charges

Libellé	Montant
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	72 125
TRANSFERT DE CHARGES DE FORMATION	6 242
TOTAL	78 367

Participation des salariés

Conformément à l'accord de participation commun du personnel, il a été constitué une provision de 236 722,80 € pour la participation des salariés en 2023

Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt (hors CICE) :

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 324 293	331 073
Résultat exceptionnel	19 795	4 949
Is sur résultats antérieurs		0
Contribution sociale		
TOTAL	1 344 088	336 022

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

SARP OUEST

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Arrêté préfectoral site ICPE	1 419 102	515 939	903 163	
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	1 419 102	515 939	903 163	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	1 419 102	515 939	903 163	0
Engagements reçus (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	31,24	27,63
Agents de maîtrise	47,84	42,62
Employés et techniciens	43,41	40,54
Ouvriers	125,64	129,90
Autres		
TOTAL	248,13	240,69

Intégration fiscale

Au cours de l'exercice

2021

SARP OUEST a opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement.

Cette option a été reconduite pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 01 janvier 2021. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Veolia Environnement SA est seule redevable envers l'Administration française de l'impôt courant calculé sur la base de l'ensemble. L'économie susceptible d'en résulter est acquise à l'intégrante : Veolia Environnement SA.

Cette option est sans incidence sur la charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par SARP OUEST

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Veolia.

Les honoraires 2023 des commissaires aux comptes du cabinet ECA liés à la certification des comptes s'élèvent à 21 131 € HT.

Identité de la société consolidante

Les comptes de SARP OUEST sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de :

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
VEOLIA ENVIRONNEMENT 21 Rue La Boétie 75008 PARIS	SA	3.627.058.335 €	100%

Veolia Environnement a établi les états financiers consolidés du Groupe Veolia sous le numéro d'identification : 403 210 032 R.C.S. Paris.

La copie des états financiers peut être obtenue au siège administratif situé 30, rue Madeleine Vionnet 93300 Aubervilliers.

SARP OUEST

SASU au Capital de 2 120 000 euros
Siège Social : 6, rue Nathalie Sarraute – 44200 Nantes
RCS Nantes n° 320 816 598

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique autorise Monsieur David Le Douguet à donner cautions, avals et garanties au nom de la Société pour une durée d'un an, dans la limite de 150.000 euros.

L'Associé Unique confère également à Monsieur David Le Douguet les pouvoirs de donner, à l'égard des Administrations fiscales, douanières et environnementales des cautions, avals et garanties au nom de la Société, sans limite de montant.

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique autorise la société à acquérir, auprès de la SCI ALIZE (siren 353 647 282), le bien sis à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ile et Vilaine) 2 Rue Angela Duval pour un montant hors taxes de CINQ CENT QUARANTE MILLE EUROS (540.000,00 EUR), soit un prix toutes taxes comprises de SIX CENT QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (648 000,00 EUR).

SEPTIEME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité ou autres.

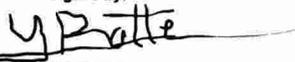
* * *
*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par le Président et l'Associé Unique de la société.

DocuSigned by:

40B062BC3A284D8...

Le Président

DocuSigned by:

D3E2C747AEFF48B...

L'Associé Unique

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	833 101 €
- Autres réserves	300 000 €
- Report à nouveau voté lors de l'Assemblée Générale du du 28 juin 2023	3 663.208 €

TOTAL DISTRIBUABLE	1 796 309 €
- Dividendes	1.788.750 €
- Report à nouveau	7 559 €

Nous vous proposons de fixer le dividende à 13.50 € pour chacune des 132.500 actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance.

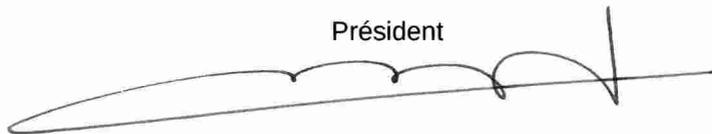
Conformément aux dispositions légales, l'Associé unique prend acte de l'évolution du dividende au cours des trois derniers exercices :

	2020	2021	2022
Nombre d'actions	132.500	132.500	132.500
Dividende net unitaire	2,20	7,60	6,50
Montant total Distribué	291.500	1.007.000	861.250
Montant total distribué non éligible à réfaction	291.500	1.007.000	861.250

Pour copie certifiée conforme à l'original

David Le Douguet

Président



Nombre de salariés au 31/12/2023 :263

SARP OUEST
SASU au capital de 2.120.000 euros
6, rue Nathalie Sarraute – TSA 60504 44205 NANTES Cedex 2
Inscrite au RCS de NANTES Cedex 2 sous le numéro 320 816 598

DÉCISION DU Président DU 14 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt quatre, le 14 juin 2024, David le Douguet, Président de la société SARP OUEST, (ci après la « Société »), a pris la décision suivante :

- Arrêté des comptes clos le 31/12/2023.

DÉCISION UNIQUE

Le Président décide d'arrêter les comptes clos le 31/12/2023 de la Société ce jour, conformément à l'article 227-9 al.3 du Code de commerce.

* * * * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé électroniquement par le Président

DocuSigned by: -

40B062BC3A284D8...

SARP OUEST
SASU au Capital de 2 120 000 euros
Siège Social : 6, rue Nathalie Sarraute – 44200 Nantes
RCS Nantes n° 320 816 598

**PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,

Le 28 juin

La Société SARP, Société Anonyme au capital de 9.400.000 euros dont le siège social est à NANTERRE (92000) – 28, boulevard de Pésaro, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 775 734 817, représentée par Monsieur Yannick Ratte, Directeur général

Agit en qualité de propriétaire de la totalité des actions de la société SARP OUEST.

Monsieur David le Douguet préside la séance en sa qualité de président.

Le Cabinet ECA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent excusé.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique :

- La copie de la lettre de convocation à l'Associé Unique,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- Un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Associé Unique :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2023,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte du projet des décisions.

Le Président rappelle ensuite que l'Associé Unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus de gestion au Président et au Directeur Général Délégué en fonction au cours de l'exercice écoulé et quitus entier et définitif à Monsieur Arnaud Stienne,
- Affectation des résultats,
- Fixation du montant et de la date de mise en paiement des dividendes,
- Conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
- Autorisation de donner cautions, avals et garanties,
- Autorisation pour l'acquisition d'un bien immobilier,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

SARP OUEST
 SASU au Capital de 2 120 000 euros
 Siège Social : 6, rue Nathalie Sarraute – 44200 Nantes
 RCS Nantes n° 320 816 598

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés par le Président à la date du 14 juin 2024, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique approuve le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, s'élevant à 42 817 €uros ainsi que l'impôt supporté à ce titre d'une somme de 10 704 €uros.

L'Associé Unique donne quitus de gestion au Président et au Directeur Général Délégué en fonction au cours de l'exercice écoulé et quitus entier et définitif à Monsieur Arnaud Stienne.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	833 101 €
- Autres réserves	300 000 €
- Report à nouveau voté lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2023	663.208 €

TOTAL DISTRIBUABLE	1 796 309 €
---------------------------	--------------------

- Dividendes	1.788.750 €
- Report à nouveau	7 559 €

Nous vous proposons de fixer le dividende à 13.50 €
 pour chacune des 132.500 actions composant le capital social
 et y ayant droit du fait de leur date de jouissance.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé unique prend acte de l'évolution du dividende au cours des trois derniers exercices :

	2020	2021	2022
Nbre d'actions	132.500	132.500	132.500
Dividende net unitaire	2,20 €	7,60	6,50
Montant total Distribué	291.500,00 €	1.007.000,00 €	861.250,00
Montant total distribué non éligible à réfaction	291.500,00 €	1.007.000,00 €	861.250,00

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide que le dividende distribué au titre de l'exercice 2023 sera mis en paiement à l'issue de l'Assemblée Générale.

QUATRIEME DECISION

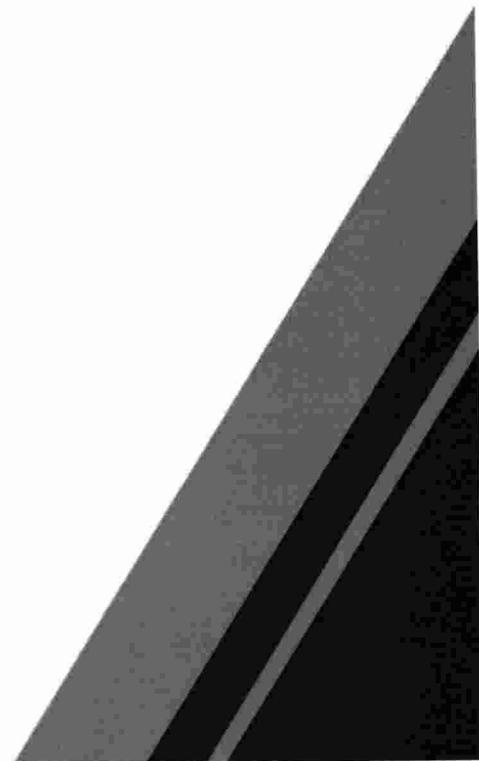
Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention relevant de l'article L 227-10 n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

SARP OUEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 120 000 euros
Siège social : 6 rue Nathalie Sarraute – 44200 NANTES
RCS NANTES 320 816 598 - SIRET 320 816 598 00272 - APE 37.00Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



À l'Associé unique de la société SARP OUEST,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARP OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 17 juin 2024

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Eric GABORIAUD

Commissaire aux Comptes Associé



Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

ASSAINISSEMENT
MAINTENANCE INDUSTRIELLE
COLLECTE DE DECHETS SPECIAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service des dépôts des comptes annuels
2 bis Quai François MITTERRAND
BP 86209
44262 NANTES Cedex 2

Nantes, le 22 juillet 2024



Lettre recommandée avec A.R. n°2C 136 717 3751 9
Objet : Comptes annuels 2023

Madame, Monsieur,

Aux fins d'effectuer le dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour nos sociétés SARP OUEST et SOA, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants :

- les extraits des procès verbaux des Assemblée Générales, certifiés conformes aux originaux,
- le procès verbal des décisions de l'Associé Unique pour SARP OUEST et le procès verbal de l'AG ordinaire pour SOA,
- Un exemplaire par société du rapport du Commissaire aux Comptes
- 2 chèques de 44,50 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce tirés sur la banque BNP Paribas n° 6314939 et n°8331477.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice MERCEREAU
Directeur Administratif et Financier